

PRIME GRANDS ROULEURS
L'AIDE POUR LES SALARIÉS
QUI PRENNENT LA ROUTE
POUR TRAVAILLER



INFO FLASH
50€ POUR VOTRE BUDGET
CARBURANT,
SOUS CONDITIONS !

L'aide grands rouleurs

Une aide gouvernementale de **50€** pour compenser la hausse des prix du carburant

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Vous devez remplir cumulativement les **conditions** suivantes :



Résidence et âge

Être domicilié fiscalement en France et âgé d'au moins **16 ans** au **31/12/2024**



Condition d'activité

Avoir déclaré en 2024 des **revenus d'activité** (salariés ou indépendants)



Usage du véhicule

Utiliser un véhicule personnel¹ à des fins professionnelles et justifier :

- du trajet domicile-travail > **15 km**
- ou > **8000 km par an**

¹ numéro d'immatriculation et carte grise à fournir



Véhicule éligible

Véhicule terrestre à moteur thermique ou hybride non rechargeable, à 2, 3 ou 4 roues, utilisé à des fins professionnelles et régulièrement assuré à la date de la demande.

Source : Ministère de l'économie - www.economie.gouv.fr

CONDITIONS DE RESSOURCES

Votre revenu fiscal de référence par part, au titre de l'année 2024, est inférieur ou égal à **16 880€**

Exemple de foyers fiscaux		revenu fiscal de référence par part maximum
	1 personne seule	Brut mensuel de 1 906€ et un salaire net de 1 508€
	Couple avec 1 enfant	Brut mensuel de 4 764€ et un salaire net de 3 771€
	Couple avec 2 enfants	Brut mensuel de 5 717€ et un salaire net de 4 525€

COMMENT OBTENIR L'AIDE ?

1



Rendez-vous sur impots.gouv.fr

Connectez-vous à votre espace personnel à partir du **27 mai 2026**.



2



Remplissez le formulaire

Indiquez votre état civil, votre numéro fiscal, le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé et le numéro de carte grise.

Certifiez que vous remplissez les conditions d'utilisation du véhicule.

3



Réception de l'aide

L'aide de 50€ sera versée sur votre compte bancaire dans un délai d'environ **10 jours**.

Cette aide ne pourra être accordée qu'une seule fois pour un même véhicule.

4



A retenir

Période de demande: 2 mois à partir du **27 mai 2026**.

Montant de l'aide: **50€** pour environ 3 millions de travailleurs modestes

FO - 1ER SYNDICAT CHEZ CARREFOUR